

# PROCES-VERBAL DE LA REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL SEANCE DU JEUDI 8 SEPTEMBRE 2022

Date de la convocation : 02/09/2022

Nombre de conseillers : en exercice : 15

Présents : 11

Votants : 11 + 4

Le jeudi 8 septembre 2022 à 19 heures 30, le Conseil Municipal d'Entremont Le Vieux, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire sous la présidence de Madame le Maire, Madame Anne LENFANT

<u>Etaient présents</u>: Mesdames Lenfant Anne, Rey Suzy, Burlet Brigitte, Boistard Sylvie, Breyton Stéphanie – Messieurs Besson Patrick, Besson Jean-Luc, Besson Hervé, Patrick Guyotot, Pelhâte Olivier, Le Thérizien Serge.

# Absents excusés ayant donné procuration :

Madame Curiallet Laura a donné procuration à Madame Burlet Brigitte Monsieur Charquet Pierre a donné procuration à Monsieur Besson Patrick Monsieur Chêne Claude a donné procuration à Monsieur Le Thérizien Serge Madame Martinet Céline a donné procuration à Madame Breyton Stéphanie

Patrick Besson est élu secrétaire.

Lesquels forment la majorité des membres en exercice et peuvent délibérer valablement en exécution de l'article L.2121-7 du Code Général des Collectivités Territoriales.

# IV. PERSONNEL COMMUNAL, AFFAIRES SOCIALES, MUSEE

#### 3. POINT D'INFORMATION SUR LA BIBLIOTHEQUE :

La séance débute par la présentation du projet de la bibliothèque. La présence de Madame Niobet était attendue mais étant souffrante, Monsieur Guyotot prend la parole pour cette présentation.

Monsieur Guyotot tient tout d'abord à remercier Mme Niobet qui est très investie dans ce projet.

Monsieur Guyotot projette une affiche regroupant les principaux services attendus au sein d'une bibliothèque municipale aujourd'hui (cf loi bibliothèque n°2021-1717).

Ce lieu doit être neutre, vivant et accessible, il doit être un lieu participatif, de passion, avec des activités autres que le livre, comme le jeu, la couture etc. Il ne doit plus être un passage uniquement pour aller chercher un livre mais un lieu où l'on échange, on partage, on se rencontre... Il convient de travailler sur cet aspect.

Une réunion est prévue lundi prochain avec Savoie biblio pour écrire un projet culturel (réorganiser l'espace...) où il est préconisé un espace de 100 m² pour bénéficier de subventions.

Le mobilier est à revoir : absence de chaises et de fauteuils. La signalétique est à améliorer (romans, policiers etc...). Dans cette optique de redéfinition de la bibliothèque, il faudra envisager l'acquisition de tablettes, de liseuses, d'ordinateurs... Pour rappel, la bibliothèque comptait 10 000 ouvrages. Par rapport à la grandeur de notre commune, il est préconisé environ 2 000 ouvrages. Après le désherbage effectué par l'équipe de bénévoles, la bibliothèque compte aujourd'hui 4 800 ouvrages.

L'équipe en charge de ce projet demande si le conseil municipal est favorable à la rédaction d'un projet culturel comme présenté ?

# Vote pour 11 + 4

Madame le Maire remercie à nouveau toute l'équipe de bénévoles pour tout le travail fait (désherbage, formation, étiquetage, informatique) et propose qu'un compte rendu de ce qui a été vu en formation soit établi et transmis à l'ensemble des administrés pour information (via un bulletin).

Procès-verbal CM 08-09-2022 1/7



Monsieur Guyotot informe que l'équipe de bénévoles propose un rapprochement plus important avec la bibliothèque de Saint Pierre d'Entremont afin de dynamiser les 2 sites : par exemple avoir un catalogue de livres communs, un même logiciel, et permettre aux usagers d'aller autant à Entremont-le-Vieux qu'à Saint Pierre d'Entremont. Cela permettrait de ne payer l'hébergement informatique qu'un an sur deux ; il est aussi possible d'imaginer une boîte à lire pour rapatrier les livres entre les deux communes. Le travail informatique peut être fait par 2 personnes de Saint Pierre d'Entremont qui se sont proposées et qui permettraient de rapatrier le catalogue sur un logiciel payant si les bénévoles ne restent pas.

L'équipe en charge de ce projet demande si le conseil municipal est favorable à ce regroupement avec Saint Pierre d'Entremont ?

# Vote pour 11 + 4

Enfin, il est évoqué le montant des cotisations pour accéder à la bibliothèque.

Aujourd'hui, les communes de Saint Pierre d'Entremont financent l'association de la bibliothèque à hauteur de 1€50 par habitant.

Il est recensé 40 cotisations payés en 2022. Beaucoup d'adhérents sont en retard de paiement notamment du fait de l'obligation de régler la cotisation en mairie.

L'association de Saint Pierre d'Entremont pense qu'il faudrait passer à la gratuité. Une proposition sera faite lors d'une prochaine réunion avec les élus des communes.

Montant des cotisations à SPE est identique à Entremont le Vieux. Subventions maxi 80%. Aujourd'hui, le budget alloué à la bibliothèque est de 600€ soit 1€ par habitant. L'équipe propose de passer à 1.5€ par habitant soit 966€ par an.

Le conseil municipal est-il favorable au passage à la gratuité ?

# Vote pour 11 + 4

A condition que ce soit le cas pour Saint Pierre d'Entremont, afin de permettre une organisation équivalente sur les 2 communes. Il conviendra néanmoins de prévoir une carte d'adhérent pour l'enregistrement des prêts et des retours.

Des points administratifs sont également soulevés à la suite de la formation que certains élus et bénévoles ont suivi notamment l'assurance des bénévoles, les ordres de missions permanents pour les bénévoles, les frais kilométriques des personnes qui font les navettes, le règlement intérieur stipulant notamment le nombre de livres empruntés maximum et le délai, la charte des usagers, la charte informatique et la charte des dons (exemple très bon état et de moins de 5 ans).

Des questions restent encore en suspens : quelle déclaration auprès de la SACEM ?

L'équipe souhaite également investir les enfants de l'école sur la signalétique par exemple. Un échange avec l'équipe enseignante sera fait.

Enfin, il convient de désigner un élu pour les échanges entre le conseil municipal et l'équipe de bénévoles. Madame Boistard est nommée à l'unanimité.

# I. GENERALITES

1. ARRETE DU PROCES-VERBAL DU CONSEIL DU 08-07-2022 :

Ce point est reporté au prochain conseil municipal.

Procès-verbal CM 08-09-2022



# 2. Compte rendu de la mise en œuvre de la delegation consentie au Maire par deliberation du 8 juin 2020 :

- SIDER: fournitures diverses (piles, gants jetables...): 166.40€ TTC

- VIAL : rouleau de scotch, film pour palette, colle (bibliothèque = pas reçu la facture

 ENROBES ALPINS : enrobés à froid pour bouchage des nids de poules voies communales = 64.80€ TTC

CI2P : sabot pour employée de la cantine = 55.80€ TTC

- Formation AGATE le 14 octobre 2022 secrétariat de mairie = 50€ TTC

- BOURSIER ENVIRONNEMENT : fauchage et broyage piste forestière Le Désert et Le Selet = 600€ TTC
- ANDREONI : nettoyage des vitres des bâtiments communaux = 492€ TTC

# 3. MISE EN PLACE DE LA NOMENCLATURE M57 A COMPTER DU 1<sup>ER</sup> JANVIER 2023 :

Madame le Maire rappelle qu'au 1<sup>er</sup> septembre 2022, la perception des Echelles a fermé et qu'elle a été rattachée à la trésorerie de Pont De Beauvoisin, tout comme celle de Saint-Laurent du Pont. Puis Madame le Maire explique qu'afin d'intégrer les innovations comptables permettant une meilleure qualité des comptes des collectivités et une meilleure information du lecteur des comptes, il convient d'approuver le passage à la nomenclature M57 abrégée au 1<sup>er</sup> janvier 2023. Madame le Maire rappelle les documents d'information transmis à chaque conseiller afin de prendre pleine connaissance du dossier.

# Vote pour 11 + 4

# 4. ASSOCIATION DES MAIRES DE L'ARRONDISSEMENT DE CHAMBERY - COTISATION ANNUELLE 2022 :

Madame le Maire rappelle aux membres du conseil municipal la possibilité d'adhérer à l'association des maires de l'arrondissement de Chambéry pour un montant de 102.82€. Cette adhésion donne la possibilité de bénéficier de toutes les informations qu'elle communique. Elle est un relai entre l'AMF et les mairies de notre département.

## Vote pour 11 + 4

# 5. ACCOMPAGNEMENT AGATE POUR LE BAIL DE LA GRENNERY :

Madame le Maire rappelle que le bail emphytéotique liant la commune et l'ALGDC sur le centre de vacances de La Grennery arrive à échéance au 31 décembre 2022. Elle propose de faire réaliser un diagnostic complet (audit énergétique, accessibilité, sécurité) afin de mesurer l'ampleur des travaux à réaliser. Pour cela, la commune doit trouver un prestataire.

L'expertise d'AGATE pour l'assistance au recrutement d'un prestataire en charge de cette étude est sollicitée, moyennant un reste à charge pour la commune de 1 590.00€.

## Vote pour 11 + 4

# 6. ACCOMPAGNEMENT AGATE POUR UN BAIL PROFESSIONNEL:

Madame le Maire rappelle qu'un local communal pourrait être mis en location à une entreprise. Afin d'établir un bail professionnel conforme à la législation, il est demandé à AGATE l'assistance à la rédaction de ce bail moyennant un reste à charge pour la commune de 397.50€.

## Vote pour 11 + 4



# 7. APPROBATION DE LA CONVENTION DE PORTAGE AVEC L'EPFL POUR LA GRANGE GANDY :

Madame le Maire rappelle que la commune souhaite acheter la grange Gandy située dans le bourg de la commune en prévision d'un projet de micro-crèche. La commune fait appel à l'EPFL pour l'acquisition dans le cadre d'une convention de portage foncier de 8 ans au taux de 2%.

### Vote pour 11 + 4

# 8. APPROBATION DE LA LIGNE DE TRESORERIE :

Madame le Maire rappelle au conseil municipal que pour faire face à d'éventuels besoins de trésorerie, il est opportun de renouveler la ligne de trésorerie pour un montant de 100 000 euros auprès du Crédit Agricole des Savoie.

# Vote pour 11 + 4

### 9. DECISION MODIFICATIVE: VIREMENT DE CREDIT DU BUDGET PRINCIPAL AU BUDGET ASSAINISSEMENT:

Ce point est reporté au prochain conseil municipal.

# 10. ADRESSAGE: APPROBATION DE NOMS DE VOIES:

Madame le Maire rappelle que dans le cadre du projet de dénomination et de numérotation des voies, il convient de valider les noms et numéros selon la liste jointe.

# Vote pour 11 + 4

# II. TRAVAUX:

Monsieur Besson P. prend la parole.

#### 1. APPROBATION DU DEVIS DE MAITRISE D'ŒUVRE POUR LA SECONDE TRANCHE DE LA ROUTE DES COMBES :

Il est rappelé au conseil municipal :

- les désordres observés sur la voie desservant les Combes et les Rigauds,
- la subvention obtenue du conseil départemental,

Monsieur Besson P. présente aux membres du conseil municipal la proposition d'assistance à maîtrise d'ouvrage du bureau d'études PROFILS ETUDES, en vue d'effectuer, les travaux d'élargissement de la route des Combes, comprenant les levés topographiques pour un montant de 11 060.00€ HT soit 13 272.00€ TTC.

## Vote pour 11 + 4

## 2. DEVIS CROIX DES DERBETEMPS ET DU ROCHAT :

Madame Rey S. prend la parole et informe le conseil municipal que :

- la croix des Derbetemps est tombée
- la croix du Rochat qui a disparu depuis plusieurs années

C'est pourquoi un devis a été sollicité auprès de Monsieur Monnet pour la réalisation de ces 2 croix en mélèze. A ce jour, sans réponse de sa part, le sujet est reporté à un prochain conseil municipal.

# 3. POINT SUR LES TRAVAUX :

Monsieur Besson P. reprend la parole pour exposer l'état d'avancement des différents chantiers :

Réservoir des Teppaz : la réalisation de la charpente est en cours depuis lundi. EDF a posé le coffret. Le bardage bois sera vertical et en mélèze. L'implantation du terrain a été réalisé pour planter et

Procès-verbal CM 08-09-2022 4 / 7



grillager (protection de l'électricité et de la pompe). Il faudra prévoir l'agrandissement de l'aire de retournement devant le réservoir. La borne incendie vers la propriété Barbier n'est plus en service. Il a été demandé au bureau d'études de boucher les nids de poules et transmettre le rapport d'huissier attestant de l'état de la route des Teppaz avant travaux à la mairie.

Enrobés dans Epernay: prévu du lundi du 12 au 16 septembre 2022 avec mise en place d'une circulation alternée.

Emplois sur les routes : en cours dans le hameau des Rigauds

<u>Musée</u>: Rdv jeudi matin 9h pour organiser le déménagement du bureau dans l'appartement audessus de l'école. La fermeture du musée est prévue le 18 septembre au soir. Il est fait appel à des élus bénévoles pour aider à cette tâche (mise en cartons, protection dans le musée, déménagement dans l'appartement...)

Bassin des Grand Carroz : les habitants du hameau ont réparé le bassin qui fuyait

Bassin de mont de la Grennery : des bénévoles ont refait le bassin en bois

# III. TOURISME, AGRICULTURE, FORET

Aucune information particulière.

# IV. PERSONNEL COMMUNAL, AFFAIRES SOCIALES, MUSEE

#### 1. Bon cadeau conseiller communal:

Madame Rey rappelle la naissance de la fille de Laura Curiallet, Estelle, le 23 juillet dernier. A cette occasion, il est proposé de lui offrir un bon cadeau d'une valeur de 40€

# Vote pour 11 + 4

#### 2. APPROBATION DE LA MISE A JOUR DE L'ORGANIGRAMME :

Madame Rey rappelle les modifications des emplois approuvées lors du conseil du mois de juillet 2022 et informe les conseillers que ces changements impactent l'organigramme, qu'il convient de mettre à jour.

### Vote pour 11 + 4

#### 4. INFORMATION PROJET MAISON D'ASSISTANTS MATERNELLES DE SAINT PIERRE D'ENTREMONT :

Madame Rey informe que les travaux de rénovation de la cure de Saint-Pierre d'Entremont Savoie débuteront le 1er octobre et se termineront en décembre 2022. 3 assistantes maternelles souhaitent travailler sur Saint Pierre d'Entremont voire 4. Quand l'appartement sera en état, il conviendra de le faire agréer pour exercer, agrément en complément de l'agrément individuel. Au plus tôt, ce projet sera opérationnel janvier 2023. Il pourra accueillir 12 enfants. Une réunion avec l'ensemble des communes est prévue d'ici la fin du mois afin de fixer le loyer demandé aux assistantes maternelles et les services mis en place pour toutes les familles de la vallée.

Madame Rey demande que cette information soit transmise aux secrétaires de la mairie : Si des demandes sont présentées en mairie, il convient de les réorienter à Saint Pierre d'Entremont Savoie.

## 5. INFORMATION SUR LA RENTREE SCOLAIRE :

Madame Boistard prend la parole pour faire un compte rendu de la réunion de rentrée qui s'est déroulée début septembre. Il est recensé 35 enfants répartis ainsi : 15 à l'étage pour les niveaux CE1 à CM2 et 20 au rez-de-chaussée pour les niveaux petite section à CP. De nombreuses familles étaient présentes. Concernant la commune, 2 problèmes ont été soulevés à propos de la cantine : les

Procès-verbal CM 08-09-2022 5 / 7



sanctions et la possibilité d'inscriptions annuelles. En ce qui concerne les projets de l'année, l'équipe pédagogique propose les projets couveuse, rugby, forêt, musique et piscine.

## V. <u>URBANISME</u>, FONCIER, ENVIRONNEMENT

Madame Burlet prend la parole et expose les projets.

1. DEMANDE DE SUBVENTION POUR L'AMENAGEMENT DE LA RD 45 AUPRES DU CONSEIL DEPARTEMENTAL :

Par manque de pièce, ce point est reporté au prochain conseil.

2. <u>Demande de subvention pour l'amenagement de la RD 912 au niveau des Perrets aupres du conseil departement :</u>

Par manque de pièce, ce point est reporté au prochain conseil. Il convient néanmoins de prévoir un arrêté du maire pour la phase expérimentale.

3. DEMANDE DE SUBVENTION POUR EQUIPEMENTS SPORTIFS AUPRES DE L'AGENCE NATIONALE DU SPORT :

Madame Breyton prend la parole et informe que de nouveaux éléments ne nous permettent pas de déposer un dossier selon les conditions annoncées par l'Agence nationale du sport. Ce point est donc annulé.

# VI. QUESTIONS DIVERSES:

#### 1. FETE POUR JEAN-PAUL CLARET:

Madame le Maire informe que la fête pour honorer les 37 années de mandat de son prédécesseur, fixée le 17 septembre, est reportée. Une information sera communiquée aux habitants.

#### 2. PARKING DE LA CHAUME :

Monsieur Besson P. informe le conseil municipal qu'un courrier a été fait à l'ensemble du personnel travaillant dans les bureaux, la boulangerie, la librairie et la coopération laitière et SICA afin de lui rappeler qu'il convient de se garer sur le parking lui étant destiné afin de libérer de la place pour les usagers des commerces.

## 3. BATIMENT LES NARCISSES :

Monsieur Besson Jean-Luc informe le conseil municipal du changement de 3 propriétaires. En ce qui concerne la fuite sur la toiture, un devis pour repeindre a été établi par Protect'toiture pour un montant de 1 000€ (+ 400€ pour le constat). Néanmoins, cette action ne réparera pas la fuite.

#### 4. REUNION OMBRES ET LUMIERES :

La réception de l'études concernant le parc d'éclairage public sera réalisée le mardi 27 septembre 2022, en mairie.

Madame le Maire demande si d'autres élus souhaitent apporter des informations ou poser des questions.

Sans réponse, Madame le Maire lève la séance à 22h40.



PROCHAIN CONSEIL MUNICIPAL: LE LUNDI 3 OCTOBRE 2022 A 19H30 SALLE DU CONSEIL MUNICIPAL

Fait à Entremont le Vieux, Le 26 septembre 2022



Le secrétaire de séance, Patrick BESSON

you have a sure of the second

and the control of the control of the same of the control of the c

right care gift his care of